

Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDICTIONS	PUBLICITE
Par la Poste, Un An. 90 francs.	Annances 10
Six Mois 50	Reclames 10
Trois Mois 30	Publicite 10
Quinze Jours 10	Chaque ligne 10

TEMPERATURE
Lille, le 27 décembre.
Minimum, nuit, abrité, 23
Maximum, jour, 30
Direction du vent : E.
Etat hygrométrique, (8 h. m.) 100
Etat du ciel : Calme
Direction du vent : E.
Pression : 760 mm.
Le 28 décembre, le 27 décembre (2 h. m.)
Pression : 760 mm.
Le 29 décembre, le 28 décembre (2 h. m.)
Pression : 760 mm.



ECHOS

NOMINATION ECCLESIASTIQUE
M. Jean Vroman, curé de Saint-Martin, est nommé vicaire à Saint-Martin, à Douai.

LICENCE EN DROIT
Le Journal officiel publie un décret portant suppression des compositions écrites au 3e examen de licence en droit.

DOUBLEMENT DU CANAL DE SAINT-QUENTIN
Dans sa dernière réunion, la Chambre de commerce de Cambrai a pris la résolution suivante :

L'assemblée décide d'envoyer au ministre des Travaux publics un exemplaire de la délibération du Conseil général du département du Nord du 27 octobre dernier, qui donne son avis favorable au projet que la Chambre de commerce de Cambrai a soumis à l'approbation du ministre. Elle insiste sur le fait que la mise à l'achèvement du projet ait lieu immédiatement.

NOUVELLES MILITAIRES
Nous avons donné hier, dans nos Dépêches, une partie des promotions militaires. Voici le suite de celles qui intéressent notre région :

Infanterie. — Colonel : M. de Gyé, lieutenant-col. de l'état-major du 1er corps; effectif au 90e.

Chefs de bataillon : MM. Defontaine, cap. au 14e; aff. au 80e; Flament, cap. au 80e, aff. au 100e.

Officiers : MM. les lieutenants Banchet, du 102e; aff. au 145e; Fobano, du 73e; aff. au 100e; Richez, du 8e, aff. au 80e (habille); Gervais, du 110e, aff. au 100e; Guolin, du 20e; aff. au 30e; Bourgeois, du 115e, aff. au 43e; Lacroix, du 103e, aff. au 100e; Félix, du 8e, aff. au 90e; Vivot, du 51e, aff. au 70e.

Cavalerie. — Lieutenant-colonel : M. Tampi, chef d'escadron au 4e cuirassiers, effectif au 10e dragons.

Chefs d'escadrons : MM. les capitaines Compagnon, du 8e cuirassiers, affecté au 21e dragons; Dubois, du 8e cuirassiers, affecté au 4e cuirassiers; Cheyru, du 10e cuirassiers, affecté au 10e cuirassiers (major).

Capitaines : MM. les lieutenants Louis, du 10e chasse, aff. au 30e; Bourgeois, du 10e chasse, aff. au 30e; Lacroix, du 103e, aff. au 100e; Félix, du 8e, aff. au 90e; Vivot, du 51e, aff. au 70e.

Capitaine : M. le lieutenant-colonel de Mauberge, aff. à Pontivy.

Lieutenants et sous-lieutenants : MM. Lacroix, lieutenant au 43e d'inf., aff. à Hazebrouck; Richard, lieutenant au 31e, désigné pour la garde républicaine; Corjat, mar. des-log., à la 1re légion, aff. à Toulon.

Artillerie. — Chef d'escadron : MM. Lagues, capit. au 29e, aff. au 10e rég.; Dupont, capit. au 29e, aff. au 10e rég.

Capitaine : M. le lieutenant Cornu, du 45e, nommé adjud. maj. du 27e.

Off. d'administr.-comptable : M. Dody, adjud. au 31e rég. d'artil., assigné à Moubert, classé à l'école d'artil. du 22e corps.

M. Kaiser, adjud. au 21e d'artil., stagiaire à l'atelier de construction de Douai, classé à la manufacture d'armes de Tulle.

Train. — M. Flabaut, lieutenant au 1er escad. est promu capit. au 9e escad.

Intendance. — M. Levy, s.-intend. de 3e cl. à Douvrou, est promu à la 2e cl.

M. Fourquet, adjoint à l'intendance au 1er corps (Valenciennes), est promu s.-intend. de 3e cl.

Corps de santé. — M. Redouan, médecin principal de 2e cl., chef des soins militaires à l'hospice mixte d'Arras, est promu à la 1re cl.

Mutations. — **Infanterie.** — Les capitaines suivants passent :
Au 60e, M. Picard, du 1er; au 4e zouaves, M. Chépy, du 100; au 43e, M. Hoff, du 105; au 1er, M. Hildebrand, du 100; au 80e, M. Rault, du 19e; au 130e, M. Maneron, du 33e; au 1er, M. Fallour, du 68e.

Les lieutenants suivants passent :
A 102e, M. Chotin, du 30e; au 80e, M. Théry, du 22e.

Cavalerie. — Le chef d'escad. Le Harlé de Carnoy, du 2e drag., passe au 3e cuirassiers; le capit. Sauvage de Brantes, du 4e cuirassiers, passe au 10e; le capit. de Mauduit du Plessis, du 6e cuirassiers, passe au 10e; le capit. de Thiollaz, du 7e cuirassiers, passe au 4e; le capit. Cailliet, du 10e cuirassiers, passe au 1er; le capit. Dognon, du 3e cuirassiers, passe au 2e drag.; le capit. d'Asson de Villers, du 2e drag., passe au 5e; le capit. Dauphin de Veras, du 2e cuirassiers, passe au 10e.

Le lieutenant Gouard, du 6e chasse, passe au 40e; le lieutenant Leclercq, du 115e, passe au 1er; le lieutenant Dognon, du 10e chasse, passe au 1er; le lieutenant Dognon, du 10e chasse, passe au 1er; le lieutenant Dognon, du 10e chasse, passe au 1er.

Services d'état-major. — Le lieutenant-col. Triéty-Schillens, du 5e d'inf., est nommé sous-chef d'état-major du 1er corps; le capit. Verley, du 53e d'inf., est nommé à l'état-major du 1er corps.

Bendarmie. — M. le lieutenant Barlier, d'Hazebrouck, est affecté à Maubeuge.

Réserva. — Les mutations ci-après ont eu lieu dans le cadre des officiers de réserve d'artillerie :

Chef d'escad. Paigou, du 27e rég., classé au 150e.

Le capit. premier barbillon, de la direction de Maubeuge, classé au 40e bataillon.

Le lieutenant Flamberg, du 150e rég., classé au 170e rég.; Guerry, du 180e bataillon, classé au 1er rég.; Guerry, du 150e rég., classé au 100e rég.; Hocquette, du 100e rég., classé au 1er rég.; Verley, du 1er rég., classé au 100e rég.; M. de Thiollaz, du 27e rég., classé au 20e rég.; Damaziers, du 150e rég., classé au 100e rég.; Franke, du 180e bataillon, classé au 1er rég.; Lohu, du 1er rég., classé au 170e rég.; Herbecq, du 27e rég., classé au 30e rég.

Les périodes des réservistes de 1906. — Voici, en ce qui concerne la cavalerie, que les réserves ont eu lieu de convocation des réservistes appelés à accomplir une période d'instruction en 1906 :

Réservistes du 10e chasseurs. — Première période, du 8 janvier au 4 février; 2e période, du 5 février au 4 mars; 3e période, du 5 mars au 4 avril; 4e période, du 5 avril au 4 mai; 5e période, du 5 mai au 4 juin; 6e période, du 5 juin au 4 juillet; 7e période, du 5 juillet au 4 août; 8e période, du 5 août au 4 septembre; 9e période, du 5 septembre au 4 octobre.

Réservistes du 10e dragons. — Première période, du 8 janvier au 4 février; deuxième période, du 5 février au 4 mars; troisième période, du 5 mars au 4 avril; quatrième période, du 5 avril au 4 mai; cinquième période, du 5 mai au 4 juin; sixième période, du 5 juin au 4 juillet; septième période, du 5 juillet au 4 août; huitième période, du 5 août au 4 septembre; neuvième période, du 5 septembre au 4 octobre.

Réservistes du train des équipages. — Première période, du 2 au 30 janvier; deuxième période, du 21 mai au 17 juin; troisième période, du 3 septembre au 30 septembre; quatrième période, du 1er au 23 octobre; cinquième période, du 27 octobre au 23 novembre; sixième période, du 23 novembre au 23 décembre.

CHRONIQUE ELECTORALE

LA GAFFE

Il fallait s'y attendre.

C'est la fr. Debarrier qui a eu la malencontreuse idée de jeter le nom de M. Mascaraud dans la mêlée électorale du Nord.

Le fr. Debarrier est allé, il y a huit jours, assister au fameux banquet du Comité — autour duquel rôdait le stétus du commandant.

Il traitait le soir même, prodigieusement agréablement, et de bon cœur, sous l'influence de la chaleur communicative de ses agapes mondaines, il arrivait un article dithyrambique, intitulé : *Admirable Soirée*.

« J'ai eu le plaisir d'assister au banquet du Comité électoral de la Commune et de l'industrie, au Grand Hôtel, à Paris. « Il fut superbe et de gaieté et de fraternelle amitié; il fut réconfortant. (Où le Comité ou le banquet ?) »

C'est-à-dire que le lendemain réconfortant, voici maintenant le cri du candidat de la liste radicale. Il ne dit plus : *Je, il dit : nous*.

« L'admirable (sic) président de ce Comité, notre ami Mascaraud, sénateur du Nord, y a été acclamé par un millier de poitrines républicaines... »

« Donc, le fr. Mascaraud est l'admirable ami des candidats radicaux... »

Il a bien prévu, du reste, quand il est venu appuyer la candidature de Trystem à Hayez.

Avec cette stonée l'occurrence qui lui fait porter tout son titre de député, le fr. Debarrier ne voit pas pourquoi l'ami Mascaraud ne viendrait pas à nouveau prêter son assistance aux candidats radicaux mis en mauvaise posture par la présence du député à leur tête.

Il s'agit donc de ce but.

C'est la gaffe.

Ses compagnons de chaises l'ont compris et le fr. Mascaraud a été décommandé au plus vite.

Voilà comment la liste bicolorée est condamnée à périr même sans l'assistance de « l'admirable président » qu'acclamait... il y a huit jours, tant de poitrines républicaines, et qui depuis...

Un ineffable !

C'était la semaine dernière à Cambrai.

Dans une réunion, M. Bersz pérora en faveur des but de la liste bicolorée de la délation dont il est an.

De sa parole on a cueilli cette fleur :

« Si vous m'aimez, si vous avez fait de moi le premier député de France, s'écria-t-il dans un beau mouvement d'éloquence, je vous demande de faire au 7 janvier, des

but candidats qui sont devant vous, les premiers sénateurs de France ».

Sentimental et fumambulesque le député de Cambrai !

Et il veut devenir sénateur !

Vrai ! pour un aspirant à la chaise curule c'est plutôt bébé !

M. Bersz se croyait sans doute en vérité dans une école maternelle.

Le nauvais oeil !

C'est celui du Fr. Debarrier et la liste bicolorée en a pâti. On l'appelle la liste de délation.

Tout pis pour elle !

M. l'abbé Lemire et M. Maxime Lecomte

Le député d'Hazebrouck adresse au Notable de la lettre suivante. Elle prouve que le sénateur de Bavière, inquiet pour sa réélection prochaine, s'est servi d'une façon incorrecte d'une parole de M. Lemire.

Hazebrouck, le 26 décembre 1906.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Jamais de la vie je n'ai dit que la loi de séparation est une loi juste.

En août dernier, ayant rencontré M. Maxime Lecomte à d'autres collègues du Sénat au dîner de la préfecture, j'ai dit que cette loi est devenue définitive que si la loi, s'y opposait pas en loi. Et comme on parlait beaucoup de la loi de séparation, et que les républicains qui avaient les réseaux à l'accepter, j'insistai sur la nécessité de voter cette loi, et que, parce qu'il évite le schisme de la loi, chaque suite la faculté de constituer ses associations culturelles selon ses statuts particuliers.

Je n'envisage aucun mérite à partir ainsi : cette manière de voir était celle de tous les hommes politiques.

Il n'est pas question de justice en tout cela.

Vous avez donc raison, monsieur le rédacteur en chef, de se point croix à l'exactitude du propos que de vos amis a relevé dans le *Petit Nord*.

Je vous demande de vouloir bien insérer ces lignes. Elles ne sont pas inutiles pour certains personnes qui sont vivement impressionnés par ce qui est écrit en gros caractères, et se remouvent point que la rédaction du journal a sa responsabilité de la manière la plus absolue à y ajouter foi.

Agissez, je vous prie, mes salutations distinguées.

J. LEMIRE, député du Nord.

M. Etienne ARNOULD

Le 25 mars 1852 à Merville, industriel, adjoint au maire de Merville.

Personne complètement ébahi des Flandres, fidèle à son fol et à ses traditions, accomplissant tout son devoir, avec calme, énergie, persévérance et sans orientation, toujours prêt à rendre service sans lapage ni réclame.

Dirige, depuis vingt ans, une des plus importantes briqueteries de la région, ce qui le met en contact quotidien avec la laborieuse et honnête population de l'arroudissement d'Hazebrouck.

Entré au Conseil municipal de Merville dès que son âge le lui permit, il ne cesse d'être actif et de se consacrer à l'intérêt de la ville et de la commune.

Il a été élu à la suite d'un scrutin universel reconnu légal par le Conseil d'Etat.

Aux élections qui suivirent l'arrêt du Conseil d'Etat, M. Arnould fut réélu en tête de liste et depuis il remplit les fonctions d'adjoint au maire.

S'il est toujours occupé d'une manière toute spéciale des ouvriers et de toutes questions sociales. C'est ainsi que, depuis trente ans, il dirige un Cercle d'ouvriers très florissant; à l'occasion du 25e anniversaire de sa présidence, sur la demande des sociétaires, M. Arnould fut honoré de la décoration de St-Grégoire-la Garde.

Le citoyen Geniaux

contre le blocard Dobbé

La vieille herbe du Bloc, à Douai, M. Debarrier, autre concurrent, aux élections législatives prochaines, le citoyen Charles Geniaux, député mineur à Doriges, secrétaire du Syndicat des Mineurs du Nord.

Ainsi en a décidé la « parti socialiste ».

Enfin !

Les électeurs du canton de Bourbourg sont convoqués pour le 14 janvier, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général.

Curieuse comparaison à faire avec le canton d'Armentières, dont le conseiller général, M. Dubois, mort après M. Duriez, conseiller général de Bourbourg, est déjà remplacé par le docteur Siret !

Bloc et mystère !

LA PERSECUTION RELIGIEUSE

M. Jean Daledalle, maire de Sully-lez-Lannoy, a reçu du Préfet du Nord notification que l'école communale des filles de la commune, dirigée par trois religieuses de l'Enfant-Jésus, sera confiée à un personnel laïque à partir du 1er janvier.

Cette école avait été cédée à la commune de Sully, le 23 octobre 1857, par Mlle Marzou. Parmi les charges imposées par le donataire à l'usage de l'école communale pour les filles, sous la direction de trois religieuses, la maison et les dépendances.

Les héritiers de Mlle Marzou ont l'intention de revendiquer l'immeuble donné à la commune par leur parente.

Etrennes aux Expulsés

Mme Huet-Wattiaux 300 fr.
M. et Mme Ollivier Cordouier 100 »
Mlle Verley-Hollart 100 »
Mlle Verley 10 »
Mlle Verstrasse 10 »
M. et Mme Jean Berna 10 »
Mlle M. Richard 10 »
M. Masquetier 10 »

Les étrennes peuvent être adressées aux Dames dont les noms suivent :

Lille. — Mme Huet-Wattiaux, 9, rue des Jardins; Mme Gustave Théry, 17, square Ducloux; Mme Jean Bersez, 7, rue de Courtray; Mlle Bnauld-Taffin, 37, rue des Stations; Mme Barrois-Wattiaux, 109, rue du Faubourg de Roubaix; Mlle Verley-Hollart, 9, boulevard de Liberté.

Armentières. — Mme Clériss Verloy, Courtray; Mlle Alphonse Duverger, boulevard de la Liberté et 21, place au 80e; Mlle Bersez, 10, rue de Courtray, rue du Sud.

Hazebrouck. — Mme Bénel, rue de la République; Mlle Armand Masson, 33, rue Neuve; Mme Huet-Wattiaux, 1, rue du Maréchal; Mme Verstrasse-Decester, 63, boulevard de Paris.

Bourbourg. — Mme Paul Wattiaux, 10, rue Saint-Jacques; Mme Charles Théry, rue de Tournai.

Arrouais. — Mme Paul Delcourt, 1, rue Jehan de Liège.

Cartes, Visites, Etrennes

En raison du deuil de l'Eglise de France, le Clergé des paroisses Saint-Vaast à Saint-Amand, de Belluill, ne fera et ne recevra aucune visite à l'occasion du Nouvel An. Il ne répondra pas aux Cartes qui lui seront adressées.

M. le doyen et MM. les vicaires de Comines ne recevront pas de visites à l'occasion du renouvellement de l'année. Ils demandent modestement qu'on ne leur envoie pas de cartes, et ils avertissent qu'ils n'en enverront pas eux-mêmes et ne répondront pas à celles qui leur seront adressées.

GAZETTE DU NORD

— Nous avons annoncé la mort inopinée de M. Graveline, curé de WALLERS. Avant de quitter cette terre, le malade qui avait presque aussitôt perdu connaissance, le temps eut le bonheur de recevoir la distribution générale ainsi que l'extrême Onction, ce dernier sacrement lui fut administré par M. Willemans, curé d'Haveluy.

Les funérailles de M. Graveline, curé de Wallers, auront lieu dans l'église paroissiale, vendredi matin, à 11 heures.

— Les funérailles du Frère Eberhard, décédé dans sa soixante-dix-neuvième année, à l'abbaye de FAYE, ont eu lieu mardi matin, à neuf heures, au chapitre de l'abbaye. Le cérémonial, très simple, avait réuni des délégations de Frères des Ecoles chrétiennes de toute la région. A la famille étaient joints quelques amis et anciens élèves du défunt, lequel avait enseigné à Bouchain et à Epehy (Somme).

— Mardi, à dix heures, ont eu lieu à LA GARNIERE, les obsèques de M. Jacques Jodé, âgé de 63 ans.

Le défunt qui était conseiller municipal, était très estimé de ses concitoyens.

Le Conseil municipal assistant le corps mort. La Famille Municipale faisait partie du cortège.

— Hier matin, à 9 heures, ont eu lieu, en l'église de MERVILLE, les funérailles d'un vieillard, M. Jean Tarek, décédé accidentellement le jour de Noël.

M. Tarek, trompé par l'obscurité, était tombé à l'occasion de sa messe, à la messe de 8 heures. Son cadavre avait été retrouvé lundi à midi, à 50 mètres en aval du pont des Capucins.

— Mercredi ont eu lieu à VALENCIENNES, les funérailles de M. Lamy, chef de gare.

Une affluence considérable avait tenu à rendre un dernier hommage à celui qui, en quelques années, avait « conquis » tant de sympathies dans notre ville.

Le levée du corps a été faite par M. le doyen de Saint-Nicolas, entouré de son clergé.

Le fils et le beau-père du défunt conduisaient le deuil.

Les convives du poêle étaient tenus par M. Guerber, inspecteur principal de la Compagnie à Arras; Lachelle, chef du mouvement de la Compagnie à Paris; par quatre chefs de gare : MM. Postinet, de Solesmes; Cognard, de Cambrai; Brochart, de Lille et Prévost, de Tervin; par M. H. Nemur, vice-président des Sauveteurs du Nord, et M. Blandin, commandant en re-

traite, président de la « Réunion des Officiers de réserve ».

Dans le cortège, on remarquait des hauts fonctionnaires de la Compagnie du Nord, de nombreux personnalités industrielles et commerciales de la ville et de la région; le maire de Valenciennes, le colonel du 127e, de nombreux officiers et fonctionnaires; la délégation avec bandière des sauveteurs, et la délégation des officiers de réserve.

Après le cérémonial religieux, en l'église Saint-Nicolas, le corps a été conduit à la gare pour être transporté à Cambrai.

Dans la cour de la gare, on fit un concert placé dans un fourgon, des discours ont été prononcés : par M. Guerber, inspecteur principal; par M. Lachelle, chef de mouvement; par M. Nemur, vice-président des Sauveteurs, et par le commandant Blandin, au nom des officiers de réserve.

Oo annonce la mort :

— A LILLE, de Mme veuve Delemaire, née Hortense-Victoria Prache, décédée paisiblement le 24 décembre 1906, à l'âge de soixante-deux ans, munie des Sacraments.

Ses funérailles ont eu lieu hier, mercredi, à dix heures, en l'église de La Madeleine.

— A TOURCOING, de M. Henri Carrolier, membre actif de l'Action Libérale Populaire, paisiblement décédé à l'âge de 61 ans.

— A MARCQ-EN-BAROEUL, de M. Jules Delbecq, membre du Conseil de Fabrica, décédé la nuit de mardi à mercredi. Ses funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

— A MORBROQUE, section de la Motte-au-Bois, de M. Alexandre Huyghe, ancien conseiller municipal, décédé à l'âge de 83 ans.

Le défunt, qui vivait entouré de la vénération de tous, laisse d'assez nombreux regrets.

— A CAESTRE, de M. l'abbé Degeete, prêtre bachelier, de la paroisse de M. de la Chapelle, décédé à l'âge de 62 ans.

— A BRUAY, jeudi, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Carlier, née Amélie Riequet, décédée à l'âge de 73 ans, munie des Sacraments.

— A SAINT-PIETON, de M. Léonard Sautiere, abonné de la Croix, décédé à l'âge de 84 ans.

Ses funérailles auront lieu samedi, à dix heures.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos fraternelles condoléances.

— Mercredi, a été célébré, à FROILLIERS, le mariage de M. Jules Devoe, boucher à La Chapelle d'Armentières, avec Mlle Marie Elbers, de Frouilliers. Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Lefebvre, de la Croix du Nord.

— A l'occasion de circonstances ont été célébrées à Valenciennes, une messe de requiem, à laquelle assistaient de nombreux parents et amis des jeunes époux.

Université catholique

M. le Secrétaire-Général, M. le Doyen et MM. les Professeurs de la Faculté de Théologie ne recevront pas, ne rendront pas de visites officielles, et feront pas d'échange de cartes à l'occasion du Nouvel An.

INCENDIE DE 3 MAISONS

à Verlinghem

UN VEILLARD CARBONISÉ

Mardi, dans la nuit, le feu a détruit trois petites maisons du hameau du Corbeau, près de la ferme de M. Louis Dubois, conseiller municipal.

L'une des maisons était occupée par Mme veuve Bouchery et sa fille; une dépendance était habitée par un vieillard de 80 ans, M. Louis, Désièr Dessain. Dans la maison voisine, vivaient les époux Benjamin Cayzeille, 4 heures nuit asseés; dans la troisième, M. Pierre Van de Ghute.

Entre onze heures et minuit, Mme Bouchery entendit des appels désespérés de Désiré Dessain.

Elle ouvrit la porte, mais dut reculer, impressionnée à porter secours : la chambre était toute en flammes.

Elle donna aussitôt l'alarme, la feu avait gagné les trois maisons.

Toute la famille Cayzeille dut s'enfuir précipitamment. M. Pierre Van de Ghute put, lui, se retirer sans crainte; sa demeure fut la dernière qui flamba. Les voisins purent sauver quelques uns de ses meubles. Sous l'impression de la frayeur, Mme Bouchery tomba malade et dut être conduite chez son fils, rue d'Ypres.

Vers minuit, tout était terminé; il ne restait plus que les pignons des maisons.

Mais il avait été impossible de parvenir jusqu'au malheureux octogénaire. Mercredi matin seulement, on put le retrouver; on découvrit parmi les débris ses restes calcifiés.

La gendarmerie s'est rendue mercredi matin à Verlinghem pour l'enquête. La cause la fincible sera difficile à établir.

Les dégâts ne sont pas très importants. Les maisons n'étaient pas très élevées. Les mobiliers, très modestes, consistaient cependant tout l'avenir des pauvres gens.

M. Cayzeille, qui est déboureur de bateaux et ouvrier agricole, a perdu tous ses instruments de travail.